Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 1020 – Politique au Québec et au Canada

Hiver 2026

Chargé de cours : Simon Dabin
Disponibilité : sur rendez-vous
Courriel : simon.dabin@umontreal.ca

OBJECTIFS

- Avoir une connaissance des principaux enjeux qui touchent la politique canadienne et québécoise
- Développer un esprit critique mais justifié sur ces enjeux
- Pouvoir se positionner dans les débats scientifiques de la science politique canadienne et québécoise
- Savoir répondre à n'importe quelle question en présentant différentes perspectives intellectuelles sur un sujet.

PÉDAGOGIE

Le cours est constitué de trois heures de cours magistral et de 4 ateliers

ÉVALUATION

1- **Participation aux ateliers : 20%**

-5% par absence non justifiée. La justification de l'absence doit être envoyée au chargé de cours

2- **Examen intra le 26 février : 30%**

Un examen en classe

3- **Examen final le 23 avril : 30%**

Un examen en classe

4- **Production de deux notes de breffage: 20%**

Vous devrez rendre deux notes de breffage au cours de la session. Une grille de correction sera studium

Première note à rendre le 5 mars : vous devrez choisir de répondre à l'une des deux questions posées dans les ateliers 1 et 2

Seconde note à rendre le 16 avril : vous devez choisir de répondre à l'une des deux questions posées dans les ateliers 3 et 4.

Examen final : 23-04-2026

PLAN DE COURS

Semaine 1 : Jeudi 8 janvier Introduction : présentation du cours et décisions sur l'usage de l'intelligence artificielle dans le cours avec la classe.

Semaine 2 : Jeudi 15 janvier : Des institutions coloniales : L'évolution des institutions « canadiennes » de 1534 à 1867

Ajzenstat, Janet. 1991. *Une date à célébrer, 1791 : deux cents ans de gouvernement représentatif*. Revue d'histoire de l'Amérique française 14(1): 26-30.

Semaine 3 : Jeudi 22 janvier : L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 : Une fédération pour les gouverner, un parlementarisme pour les trouver, et dans la Couronne les lier.

Choquette, Élena. 2017. *L'autre fracture : les peuples autochtones et l'Union fédérale de 1867*. Cap-aux-Diamants 129 : 21–24

Semaine 4 : Jeudi 29 janvier : D'une fédération centralisée à une fédération divisée : L'impact des nationalismes canadiens anglophones, québécois et autochtones sur l'évolution du fédéralisme canadien.

Karmis, Dimitrio. 2006. « Les multiples voix de la tradition fédérale et la tourmente du fédéralisme canadien ». Dans Gagnon Alain dir. Le fédéralisme canadien contemporain. Presses de l'Université de Montréal.

Atelier 1 : Existe-t-il une nation canadienne ?

Semaine 5 : Jeudi 5 février : les systèmes partisans du Québec et du Canada

Bélanger, Éric et Jean-François Godbout. 2022. *Les Clivages Politiques et Le Système Partisan Du Québec Au 21ème Siècle.* Recherches Sociographiques 63 (1-2): 27–55

Bélanger, Éric, Kelly Gordon et Manon Cornellier. 2023. « Les Partis Politiques Fédéraux. ». Dans Manon Tremblay, *Le Parlementarisme Canadien. 7e Édition*, pp.149–82.

Semaine 6 : Jeudi 12 février : Les pouvoirs de la Couronne au Canada et au Québec

Wilson Raybould, Jody. 2021. Indian in the Cabinet : speaking truth to power. « The Shuffle ». Harper Collins Publisher. Pp 181-206

Semaine 7 : Jeudi 19 février : Les pouvoirs législatifs du Québec et du Canada

Tremblay, Manon. 2024. « Pourquoi y a-t-il un déficit de représentation des femmes dans les assemblées législatives du Québec au regard de leur poids démographique ? **».** *Québécoises et représentation parlementaire*, Québec: Presses de l'Université Laval, pp. 119-194

Joanna Everitt, Manon Tremblay, et Angelia Wagner.2019. « Pathway to Office : The Eligibility, Recruitment, Selection, and Election of LGBT Candidates ».Dans Manon Tremblay *ed. Queering Representation : LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, edited by Manon Tremblay, University of British Columbia Press

Atelier 2 : Faut-il changer le mode de scrutin au Québec ?

Semaine 8 : Jeudi 26 février : Examen de mi-session

Semaine 9 : Jeudi 5 mars : Semaine de relâche

Semaine 10 : Jeudi 12 mars : La Charte canadienne des droits et libertés et le (nouveau ?) pouvoir judiciaire

Chouinard, Stéphanie. 2019. « Le Renvoi relatif à la sécession du Québec et les droits linguistiques canadiens : l'effet mitigé du principe constitutionnel de protection des minorités ». Dans Mathieu Félix et Dave Guénette eds. Ré-imaginer le Canada : vers un État plurinational ?. Presses de l'Université Laval.

Semaine 11 : Jeudi 19 mars : « Je t'aime…moi non plus » l'évolution du nationalisme québécois et les défis contemporains du Québec dans la fédération.

Balthazar, Louis. 2013. Nouveau bilan du nationalisme au Québec. « Affaiblissement, mutations, hésitations, divisions ». VLb éditeur.

Atelier 3 : Le Québec doit-il devenir un État souverain ?

Semaine 12 : Jeudi 26 mars : « À l'Ouest, rien de nouveau…ou presque » : Le « Western discontent » aura-t-il raison des institutions canadiennes ?

Berdahl, Loleen et Roger Gibbins. 2014. « From periphery to Centre ». Dans Looking west : regional transformation and the future of Canada. University of Toronto Press. 135-150

Semaine 13 : Jeudi 2 avril : Vers un Canada décolonisé ?

Simpson, Leanne Betasamosake et Anne-Marie Régimbald. 2018. Sélection de passages de Danser Sur Le Dos de Notre Tortue/Niimtoowaad Mikinaag Gijiying Bakonaan. Nouvelle Émergence Des Nishnaabeg. Montréal, Varia.
Atelier 4 : Le Canada doit-il devenir le 51ème État des États-Unis ?

Semaine 14 : Jeudi 9 avril : Faut-il rouvrir la constitution ?

Examen de fin de session : 23 avril

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre commence le 7 janvier 2026 et se termine le 30 avril 2026 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Pour les citations et références:

https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique Julia Généreux Randall. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel. La BLSH met aussi à disposition un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Intégrité intellectuelle et usage de l'IA générative (IAg)

Le Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude interdit l'utilisation totale ou partielle d'un texte, d'une image ou de toute autre création généré par un système d'intelligence artificielle dans le cadre de vos travaux ou examens, à moins d'autorisation explicite de la part de la personne responsable du cours (article 1.2 o).

Lorsqu'elle est permise, l'utilisation des outils d'IA générative doit être clairement référencée. Le site Web des Bibliothèques de l'Université de Montréal propose des modèles pour citer la source. Certaines évaluations sont soumises à un formulaire de déclaration de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative ou aux consignes précises de la personne responsable du cours.

Nous vous encourageons à prendre connaissance de la boîte à outils sur l'usage de l'intelligence artificielle générative proposé par les Bibliothèques de l'Université de Montréal. L'objectif est de favoriser le développement de vos compétences rédactionnelles, analytiques et méthodologiques, ainsi que de vous sensibiliser à un usage éthique et critique de ces outils.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/. Pour toute autre question : https://respect.umontreal.ca/accueil/

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (programme mieux-être de l'ASEQ). Vous retrouverez les services d'aide disponibles sur le site du Service à la vie étudiante : Soutien psychologique I Santé et bien-être I UdeM

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est

spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.